

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**Nom commercial du produit :** LUB FOOD AL GREASE**Date d'exécution :** 05.02.2020**Date d'édition :** 05.02.2020**Version (Révision) :**

2.1.0 (2.0.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

LUB FOOD AL GREASE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisations identifiées pertinentes****Catégories de produits [PC]**

PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**NTN-SNR ROULEMENTS****Rue :** 1 Rue des Usines BP2017**Code postal/Lieu :** 74000 ANNECY FRANCE**Téléphone :** +33 (0)4 50 65 30 00**Telefax :** +33 (0)4 50 65 32 91**Contact pour informations :** fds@ntn-snr.fr – Service Laboratoire NTN-SNR ROULEMENTS**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Tel.urgence (Heures bureau) : + 33 (0)4 50 65 97 55

Emergency Tel. (France) ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Aucune

Autres composants

Huile minérale blanche (pétrole) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487078-27-xxxx ; N°CE : 232-455-8; N°CAS : 8042-47-5

Poids : ≥ 50 - < 100 %

Savon métallique

Additifs, ne doivent pas être déclarées

**Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)****Nom commercial du produit :** LUB FOOD AL GREASE**Date d'exécution :** 05.02.2020**Date d'édition :** 05.02.2020**Version (Révision) :**

2.1.0 (2.0.0)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Informations générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Se laver immédiatement avec: Eau et savon En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂). ABC-poudre. BC-poudre. Mousse. Sable sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau. Jet d'eau de forte puissance. Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.

5.3 Conseils aux pompiers

utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

5.4 Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**Nom commercial du produit :** LUB FOOD AL GREASE**Date d'exécution :** 05.02.2020**Date d'édition :** 05.02.2020**Version (Révision) :**

2.1.0 (2.0.0)

S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr. S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière. Matière appropriée pour recueillir le produit: Liant universel. Kieselguhr.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures de protection**

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Génération/formation de nébulosité. Éviter de: Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols. Contact avec la peau, Contact avec les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conseils pour le stockage en commun****Classe de stockage :** 11**Classe de stockage (TRGS 510) :** 11**Tenir à l'écart de**

Aucune information disponible.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Protéger contre Radiations UV/rayonnement solaire. Humidité. Entrée d'air/d'oxygène. Dépôts de poussière.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Changer les vêtements souillés ou mouillés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

8.1 Paramètres de contrôle**Valeurs limites au poste de travail**

Huile minérale blanche (pétrole) ; N°CAS : 8042-47-5

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Paramètre : A: fraction respirable

Valeur seuil : 5 mg/m³

Limitation de crête : 4(II)

Remarque : Y

Version : 06.11.2015

2,6-di-tert-butyl-p-crésol (BHT) ; N°CAS : 128-37-0

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : LUB FOOD AL GREASE

Date d'exécution : 05.02.2020

Date d'édition : 05.02.2020

Version (Révision) :

2.1.0 (2.0.0)

Paramètre : E: fraction inhalable
Valeur seuil : 10 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)
Remarque : Y
Version : 01.09.2012

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire: non indispensable. Éviter de: Contact avec les yeux.

Modèles de protection oculaire recommandés

DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains

Lors de contact fréquents avec les mains : Porter des gants appropriés.

Matériau approprié : PE (Polyéthylène). NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). NBR (Caoutchouc nitrile).

Temps de pénétration (durée maximale de port) : PE < 30 min. ; NR < 10 min.; NBR > 480 min.

Épaisseur du matériau des gants : min. 0,38 mm

Modèles de gants recommandés : DIN EN 374; DIN EN 420 Uvex. KCL, MAPA. Ou des produits similaires d'autres fabricants.

Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Éviter de: Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : transparent

Données de sécurité

État :			pâteuse
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	>	250 °C
Température de décomposition :	(1013 hPa)	>	200 °C
Point éclair :	(1013 hPa)	>	200 °C
Pression de la vapeur :	(50 °C)	<	0,1 hPa
Densité :	(20 °C)	=	0,87 g/cm ³

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

**Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)****Nom commercial du produit :** LUB FOOD AL GREASE**Date d'exécution :** 05.02.2020**Date d'édition :** 05.02.2020**Version (Révision) :**

2.1.0 (2.0.0)

10.5 Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereuxMonoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Gaz/vapeurs, nocif.**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Par analogie:

Effets aigus**Toxicité orale aiguë**

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5000 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 5000 mg/kg

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradation**

Appréciation générale pour le mélange: N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

12.8 Appréciation générale

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique. Conformément à la résistance exigée, le produit est difficilement biodégradable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Éliminer en observant les réglementations administratives. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Évacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives. Collecter les déchets séparément. soumis à une documentation

**Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)****Nom commercial du produit :** LUB FOOD AL GREASE**Date d'exécution :** 05.02.2020**Date d'édition :** 05.02.2020**Version (Révision) :**

2.1.0 (2.0.0)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directives nationales****Classe risque aquatique (WGK)**

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon AwSV

Autres informations, restrictions et dispositions légales**Suisse****VOCV-Directive**

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral : 0 %

Informations complémentaires**TSCA (Toxic Substances Control Act) - USA, États-Unis d'Amérique**

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques, TSCA.

California Proposition 65 - État de Californie

Selon les informations disponibles, ce produit ne contient aucun composant ou produit chimique actuellement reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres dangers pour la reproduction à des niveaux qui seraient sujets à la Proposition 65.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations**16.1 Indications de changement**

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : LUB FOOD AL GREASE
Date d'exécution : 05.02.2020
Date d'édition : 05.02.2020

Version (Révision) : 2.1.0 (2.0.0)

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
